

LA CARTE

VISA INFINITE

“

J'aime le luxe et les privilèges. Je veux pouvoir réserver une place de théâtre au dernier moment, organiser une réception sur un simple appel ou faire livrer des fleurs à l'autre bout du monde... Je choisis la carte VISA INFINITE.

”



La CARTE VISA INFINITE⁽¹⁾ vous fait vivre l'exceptionnel au quotidien. Avec, à la clé : des capacités de paiement et de retrait très élevées, des garanties d'assurance et d'assistance médicale renforcées et un service de conciergerie accessible 24h/24 et 7j/7, sur simple appel téléphonique. Avec ce « sésame », de grands noms de l'hôtellerie, de la gastronomie, du voyage ou encore des

loisirs et de la mode, vous témoignerez une reconnaissance habituellement réservée à leurs plus fidèles clients.

(1) La Carte Visa Infinite est un contrat distribué par la Caisse d'Epargne et soumis aux conditions et modalités contractuelles en vigueur. Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Epargne.

Mes cartes

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT INTERBANCAIRE, À DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ, UTILISABLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

- Une capacité de paiement et de retrait plus élevée qu'aucune autre carte Visa, en France comme à l'étranger
- Plafond standard de retrait sur 7 jours glissants : **14 000 €**
- Plafond standard de paiement en France et à l'étranger : **20 000 €** sur 30 jours glissants
- Tous les plafonds peuvent être personnalisés et adaptés aux besoins de chaque client
- Niveau d'assurances et d'assistance⁽²⁾ en cas de perte/vol de la carte supérieur à la Visa Premier : assurances voyage, assistance médicale et juridique, Garantie Achat⁽³⁾ étendue à 30 jours.

AU QUOTIDIEN



Détenir la CARTE VISA INFINITE, c'est entrer dans un monde d'exception (www.visainfinite.fr) et profiter du savoir-faire d'un concierge passé maître dans l'art de vous satisfaire. Une table dans un restaurant étoilé, une garde d'enfant au pied levé, des places pour un spectacle à guichet fermé...

Quelles que soient vos envies, il vous apportera l'excellence sur un plateau. Et ce, sur simple appel au 01 47 92 49 99⁽⁴⁾, 24h/24 et 7j/7 en France et à l'étranger.

à SAVOIR

BON

Pour vous tenir informé des offres partenaires, pensez à vous abonner à la newsletter Visa Infinite sur le site visa.fr – espace Visa Infinite.

(1) La Carte Visa Infinite est un contrat distribué par la Caisse d'Épargne et soumis aux conditions et modalités contractuelles en vigueur. Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne. (2) Assurance Infinite est un contrat AXA France IARD et AXA France Vie, Assistance Infinite est un contrat Europ Assistance, entreprises régies par le code des assurances. Contrats souscrits par Visa Europe France pour le compte de la Caisse d'Épargne. Se reporter à la Notice d'information. (3) Garantie Achat est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Se reporter à la Notice d'information. (4) Coût d'un appel non surtaxé en France métropolitaine.